



PROCÈS VERBAL DES RÉSULTATS DE LA VOTATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 AVRIL 2021

Conformément à la procédure prescrite par les Statuts de Decidemos et de son règlement intérieur, notamment de la modalité de l'**élection sans candidat**, via la plateforme électronique *Balotilo.org* (pas de candidature propre sinon par proposition et par ordre de préférence des votants), les résultats de la votation est la suivante, quant à la nouvelle composition du **Comité d'administration de Decidemos pour l'exercice 2021-2022**, instance chargée de l'administration et d'exécuter les décisions de l'AG permanente :

- **Représentation légale et co-responsable des votations :**

Titulaire : Alfonso M. DORADO

Suppléants : Nicolas BÉRIOT, Luca de PARIS

- **Secrétaire, co-responsable des votations et archives :**

Titulaire (ex-aequo) : Luca de PARIS & Nicolas BÉRIOT

Suppléant : selon départage (acceptation ou non du poste)

- **Trésorier, chargé des finances et coordination avec le Commissaire aux comptes :**

Titulaire : Luca de PARIS

Suppléants : Alfonso M. DORADO & Nicolas BÉRIOT

- **Porte-parole, chargé de la communication interne et externe de Decidemos :**

Titulaire : Chantal ATTIA

Suppléants : Raphaëlle & Nicolas GROS de SETA, ex-aequo : Antoine GUIGNIER & Luca de PARIS

- **Chargé informatique, responsable des projets et actions informatiques (dont la nouvelle E-Plateforme) :**

Titulaire : Christophe BOURGOIS

Suppléants : Yukel MONFRAY & Lionel BROT

- **Chargé de la communication interne :**

Titulaire : Raphaëlle

Suppléants : Nicolas GROS de SETA, Nicolas HUSSET, Matthieu LE MORZELLEC & Nicolas BÉRIOT

Les personnes désignées par votation, en particulier et en premier chef, les titulaires doivent communiquer, par courriel (decidemos@decidemos.fr) leur acceptation ou pas au poste dans un **délai raisonnable de réflexion maximal de 72 heures**, afin de permettre de dresser automatiquement la liste définitive des membres du Comité d'administration 2021-2022.

La non-acceptation implique que le premier suppléant choisi assume la titularité.

Fait à Paris, le 18 avril 2021

Alfonso M. DORADO
Président de séance

Nicolas BÉRIOT
Secrétaire de séance